

21 octobre 2022

(22-7913)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE SPS DE L'AGENCE CARIBÉENNE
DE SANTÉ AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS (CAHFSA)**

RAPPORT AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

La communication ci-après, reçue le 20 octobre 2022, est distribuée à la demande de la CAHFSA.

1 INTRODUCTION

1.1. L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a été créée par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour jouer un rôle de coordination et d'organisation dans la mise en place d'un régime sanitaire et phytosanitaire (SPS) régional efficace et performant et pour exécuter, au nom des États membres, les mesures et activités SPS qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente par un mécanisme régional.

1.2. La CAHFSA a le plaisir de présenter le présent rapport à la quatre-vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires. Le rapport résume les principales activités et fait le point sur le programme de travail de la CARICOM dans le domaine SPS.

2 ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

2.1. La CAHFSA a le plaisir d'annoncer la nomination de deux recrues à son effectif. Le nouveau responsable du programme phytosanitaire et le secrétaire technique de l'ORPV soutiendront le travail de l'unité phytosanitaire, notamment en ce qui concerne les activités de l'Organisation régionale de la protection des végétaux.

2.2. À mesure que le paysage agricole de la région de la CARICOM se développe et s'adapte pour relever les divers défis et saisir les différentes possibilités dans le domaine SPS, la CAHFSA reconnaît la nécessité de constamment réévaluer sa position et ses stratégies. C'est pourquoi, en juillet 2022, le Conseil d'administration a organisé une retraite pour discuter et convenir de stratégies visant à repositionner l'Agence pour mieux servir la Communauté. En conséquence, le Conseil d'administration a convenu d'élaborer un nouveau portefeuille de services qui contribue à la viabilité financière et opérationnelle de la CAHFSA et améliore l'environnement régional dans le domaine SPS.

2.3. Le 29 juillet 2021, la CAHFSA a tenu son deuxième symposium annuel sur le mandat de l'institution, qui consiste à "établir un régime efficace de mesures SPS" dans la région de la CARICOM. Cette année, le symposium, intitulé CAHFSA – Continuing the Way Forward (CAHFSA – Continuer d'aller de l'avant), a permis de faire le point sur les activités de la CAHFSA depuis le dernier symposium et de sensibiliser les parties prenantes à la vision de l'Agence pour l'avenir prévisible et à sa pertinence dans la région.

2.4. Le 19 septembre 2022, la CAHFSA a lancé le groupe de travail régional sur la sécurité alimentaire. Cette équipe spéciale est établie en tant que comité consultatif technique de la CAHFSA et servira de mécanisme technique pour coordonner les activités de sécurité alimentaire agricole dans les Caraïbes.

3 HARMONISATION DES POLITIQUES ET DU CADRE LÉGISLATIF RÉGIONAUX DANS LE DOMAINE SPS

3.1. La CAHFSA est très heureuse d'annoncer que le Conseil du commerce et du développement économique (COTED) de la CARICOM a approuvé 19 directives SPS se rapportant à des produits spécifiques, élaborées pour faciliter le commerce intrarégional des produits agricoles entre les pays membres. Les directives visent 14 produits végétaux et 5 produits d'origine animale et fournissent des informations sur les organismes nuisibles et les maladies réglementés au niveau régional, ainsi que sur les options en matière de mesures SPS. Ces directives sur des produits de base sont consultables sur le site <https://cahfsa.org/guidelines/>.

3.2. Le COTED a également approuvé une politique régionale sur la circulation des animaux et des produits d'origine animale. Cette politique, élaborée avec le soutien de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), vise à créer un environnement favorable et efficacement réglementé pour le commerce et l'importation d'animaux et de produits d'origine animale dans la Communauté. <https://cahfsa.org/wp-content/uploads/2022/10/CARICOM-Policy-on-Trade-In-Animals-and-Animal-Products.pdf>.

3.3. Lors de la cent quatrième réunion spéciale du COTED (juillet 2022), la région de la CARICOM a adopté une procédure non contraignante pour faciliter une résolution rapide, fondée sur des données scientifiques, de préoccupations commerciales sanitaires et phytosanitaires (SPS) spécifiques entre les États membres. La procédure, élaborée par la CAHFSA, vise principalement à évaluer les aspects techniques des préoccupations commerciales dans le domaine SPS. Elle s'applique à tout différend concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord SPS de l'OMC ou lorsqu'un État membre considère qu'une action d'un autre membre est contraire aux obligations de cet accord.

3.4. En outre, au titre du 11^{ème} projet du FED, la CAHFSA collabore avec l'IICA pour soutenir les améliorations du cadre réglementaire SPS dans les États membres du CARIFORUM. Cette composante du projet vise à mettre à niveau certaines législations SPS pour qu'elles répondent aux normes internationales, à améliorer la coordination qui contribue à la mise en place de systèmes de contrôle SPS efficaces et performants et à renforcer le cadre politique qui guide les processus et les projets d'harmonisation des systèmes SPS dans la région des Caraïbes.

4 PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

4.1. Le jeudi 29 septembre 2022, la CAHFSA, en collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), a organisé un webinaire sur le thème "Renforcer la sécurité alimentaire dans les Caraïbes". Le webinaire visait à promouvoir l'engagement et la participation des pays des Caraïbes au Codex Alimentarius et à lancer l'Équipe spéciale régionale pour la sécurité alimentaire.

5 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AGRICOLE ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

5.1. Du 16 au 18 août 2022, la CAHFSA a collaboré avec la CIPV, l'IICA et le Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes afin d'organiser et de présenter l'atelier régional de la CIPV 2022 pour les Caraïbes. Comme d'habitude, l'objectif de cet atelier était de développer les capacités dans une série de domaines liés à la CIPV. En outre, l'atelier sert à analyser les projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) et à formuler des observations constructives sur ces projets.

5.1 Collaboration avec le GICSV et les ORPV dans le cadre de leurs consultations techniques

5.2. La CAHFSA soutient activement la communauté phytosanitaire à l'échelle internationale et du continent dans ses activités coordonnées visant à prévenir l'introduction et la prolifération de parasites. L'Agence poursuit sa collaboration avec le Groupe interaméricain de coordination de la protection des végétaux (GICSV) et avec les Organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) dans le cadre de leurs consultations techniques.
